

ORDONNANCE COLLECTIVE

Ordonnance collective : Insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique (CCIVP) sous guidance échographique en radiologie.	Numéro Radiologie-01
--	--------------------------------

DESCRIPTION : Introduire un cathéter long dont l'extrémité distale aboutit à la veine cave supérieure aux abords de l'oreillette droite par voie périphérique dans la veine céphalique, basilique ou brachiale sous guidance échographique en radiologie.	DATE DE MISE EN VIGUEUR : SEPTEMBRE 2013	DATE DE RÉVISION :
---	---	---------------------------

TITRE DU PROTOCOLE : Insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique (CCIVP) sous guidance échographique en radiologie.

ACTIVITÉS RÉSERVÉES

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques.
- Effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
- Appliquer des techniques invasives.
- Administrer et ajuster des médicaments ou autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

PROFESSIONNELS HABILITÉS À EXÉCUTER L'ORDONNANCE :

L'infirmière détient une formation accréditée par l'OIIQ :

- Formation de 10 heures incluant un volet théorique et un volet en laboratoire suivis d'une évaluation;
- Formation pratique sous supervision clinique d'un radiologiste auprès de 25 patients.

INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION :

- Se référer à l'algorithme décisionnel (annexe 1).

CONTRE-INDICATIONS/LIMITES :

- Allergie à la Xylocaïne ou à tout anesthésique de type amide ou ester ou aux composantes du produit;
- Allergie au matériel pour le pansement ou cathéter;
- Risque élevé de saignement : INR > 2,7;
- Présence d'une thrombophlébite;
- Patient neutropénique;

<p>Ordonnance collective : Insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique (CCIVP) sous guidance échographique en radiologie.</p>	<p>Numéro Radiologie-01</p>
--	--

- Présence d'une infection reliée à un accès vasculaire, une bactériémie ou une septicémie;
- Problèmes dermatologiques pouvant empêcher de stabiliser adéquatement le cathéter (brûlure, dermatite, cellulite);
- Utilisation de béquilles;
- Patient agité.

INTENTION THÉRAPEUTIQUE OU BUT VISÉ :

- Assurer la continuité et le respect de la thérapie intraveineuse sur une longue période.

PROTOCOLE :

TITRE: Insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique (CCIVP) sous guidance échographique en radiologie.

Séquence :

L'infirmière procède à l'insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique sous supervision indirecte d'un radiologiste. En tout temps, l'infirmière et le radiologiste peuvent référer/collaborer entre eux afin d'avoir une opinion et viser une insertion adéquate du cathéter.

1. Recevoir une ordonnance médicale sur le formulaire suivant : «Demande d'admission et/ou requête opératoire».
2. Évaluer le patient selon l'algorithme décisionnel (annexe 1). L'infirmière peut interpellé le médecin requérant (demandeur du CCIVP) afin de clarifier certains aspects et/ou proposer une alternative au CCIVP.
3. Anesthésier le site d'insertion en administrant 2 injections intradermiques avec 0,3 ml de Xylocaïne 1% sans épinéphrine en deux temps (lors de la ponction et de la dermatotomie).
4. Insérer le cathéter veineux central introduit par voie périphérique selon la méthode de soins no 12AT30.
5. S'assurer que toute l'information clinique pertinente est consignée au dossier du patient dans la note de l'infirmière. Documenter l'insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique sur la feuille suivante « Installation de voie centrale et de canule artérielle ».

RÉFÉRENCES:

Insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique; lignes directrices (2004).
OIIQ

Infusion Nurses Society (2011). Infusion nursing standars of practice. *Journal of infusion nursing*. 3A (1S)

ÉLABORÉ PAR :

- ⇒ Johanne Lapré, conseillère clinicienne au programme-clientèle en soins chirurgicaux.
- ⇒ Céline E. Gervais, codirectrice des services cliniques et directrice des soins infirmiers
- ⇒ Dr Colette Bellavance, directrice adjointe des services professionnels
- ⇒ Dr The-Bao Bui, radiologiste et chef médical en imagerie médicale
- ⇒ Claudette Boisvert, infirmière clinicienne.
- ⇒ Josée Sarrazin, infirmière.

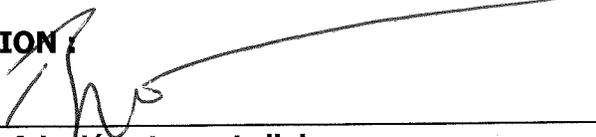
Ordonnance collective :

Insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique (CCIVP).

Numéro

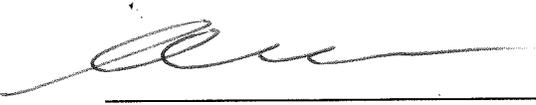
Radiologie - 01

APPROBATION :



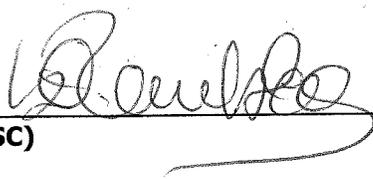
Médecin, chef du département clinique

2013 09 24
Date



Chef du département de pharmacie (si utilisation de médicaments)

2013 07 22
Date



Directeur concerné (DSI, DSP ou DISC)

2013-09-23
Date



Conseil professionnel concerné (CECII ou CECM)

2013-09-24
Date



Président du CMDP

2013/01/08
Date

DATE PRÉVUE DE RÉVISION : _____

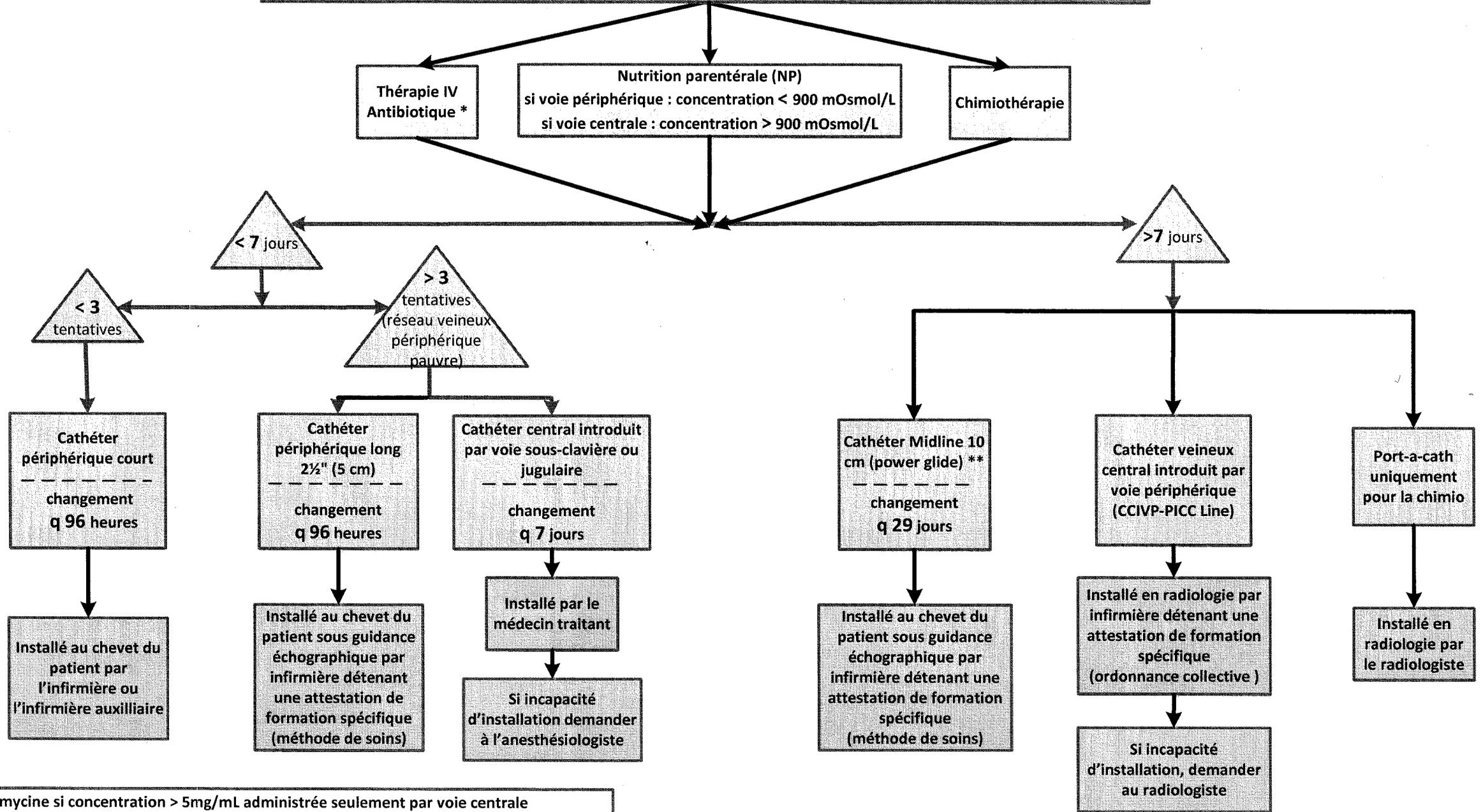
Choix du type de cathéter selon le produit administré et le réseau veineux périphérique accessible chez la clientèle adulte

Thérapie IV

Durée

Type de cathéter

Inter-venants



* Vancomycine si concentration > 5mg/mL administrée seulement par voie centrale
 ** Ne pas administrer : solution vésicante (ex: levo-dopa), nutrition parentérale (NP)